

« La question langue étant la question capitale, il importerait d'avoir *le plus tôt possible* un enseignement primaire bilingue (le français s'enseignant par le breton) et *une chaire au moins de breton dans chaque collège ou lycée*. L'emploi simultané des deux langues dans l'administration deviendrait une conséquence directe de ce changement. Ainsi s'établirait lentement peut-être mais profondément et sans heurt la prédominance de l'idiome national et celle de l'esprit breton. Un fleuve clair et vivifiant passerait à travers les écuries d'Augias enfin purifiées des souillures étrangères.

« *Le but vers lequel doit, à mon avis, tendre l'effort actuel, serait l'obtention d'un enseignement primaire régional où la BASE serait le breton, mais où le français aurait la deuxième place, plus qu'une langue étrangère.*

« La question des modalités viendrait ensuite. *Je crois que l'obtention de cette première liberté doit être l'objectif actuel.*

« Mais je suis loin et peu documenté et ne peux pas parler d'une façon bien autorisée. Ensuite comme professeur et philologue, peut-être ne vois-je qu'un côté de la question.

« Naturellement tu peux faire de mes lettres tout usage qu'il te plaira. »

## INTERMÈDE

— o —

« *Ne hoasket ket rè ar mem béz,  
Rak n'é ket d'oh, ha n'é ket d'oh,  
Ne hoasket ket rè ar mem béz;  
Rak n'é ket d'oh é hran er léz.*

— *A pe hrein mé er lés d'oh,  
Mé e zalhei, mé e zalhei,  
A pe hrein mé er lés d'oh,  
Mé e zalhei tóstik d'oh.*

— *Deit aman, deit aman, deit,  
De choéj ur boteu d'oh hou treid.  
Ha mar dalhet tóstik d'ein,  
Hui houiei ha hui houiei,  
Ha mar dalhet tóstik d'ein,  
Hui houiei 'men é chomein. »*

(Ploué, 16-1-12).

